

Fiche informative sur l'action

Titre de l'action : Programme d'actions de prise en charge des élèves en difficultés : PPRE

Renseignements utiles

Académie de Nancy-Metz

Collège Robert Aubry

28 rue Jules Ferry BP 8 55500 Ligny-en-Barrois

téléphone : 03 29 78 43 10

télécopie : 03 29 77 02 76

mèl du collège : collègue ce.0550014@ac-nancy-metz.fr

ZEP : non

Adresse du site de l'école ou de l'établissement : /

Personne contact : Elisabeth Scotti principale adjointe

Classes concernées : 1^{ère} année de BEP

Disciplines concernées : toutes

Date de l'écrit : année scolaire 2006 - 2007

Résumé :

Dans le cadre d'un programme cohérent de prise en charge des élèves en difficulté un PPRE est mis en place pour chaque élève dont le diagnostic indique des **difficultés importantes**, que ce soit :

- en français,
- en mathématiques,
- dans la gestion de son travail et de ses devoirs
- dans ses caractéristiques personnelles ayant un impact certain sur les apprentissages, voire tout autre besoin spécifique.

Le PPRE obéit à plusieurs règles :

- il s'articule autour de compétences ciblées et pointues à travailler avec l'élève (de 2 à 4 par action) (cf. [annexe : contrat](#)).
- il mobilise autour de chaque élève un certain nombre d'acteurs, en lien avec les actions dont il relève.
- il dure 8 semaines ; un bilan est alors établi et l'élève peut rester dans l'action (reformulation des compétences à travailler pour la séquence suivante), il peut entrer dans une nouvelle action ou peut quitter totalement le PPRE - si les objectifs sont atteints.
- le PPRE mobilise des pratiques pédagogiques spécifiques...

Mots-clés : PPRE

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Collège SEGPA	Diversification pédagogique Partenariat	Difficulté scolaire Evaluation Maîtrise des langages Parents, Ecole	Français Interdisciplinarité Mathématiques